

Conditions de reprise de l'ancienne pièce

Vérifiez les conditions de votre offre avant l'envoi. Les critères ci-dessous facilitent la préparation du retour ; la décision finale nécessite l'examen de la pièce.

1. Correspondance et identification

L'ancienne pièce doit correspondre au type de pièce acheté ou à une variante préalablement acceptée par le vendeur. Préservez la lisibilité de la référence et des autres marquages. En cas de référence différente, faites confirmer l'acceptation avant l'envoi.

2. Intégralité

Renvoyez un ensemble complet et non démonté. Vérifiez la présence des éléments propres à cette variante, par exemple le calculateur, les valves, les connecteurs ou l'actionneur. Ne mélangez pas les composants de différentes pièces. Signalez tout élément manquant au vendeur.

3. Dommages et reconditionnement

Les fissures du carter, raccords ou connecteurs endommagés, éléments manquants, traces d'intervention, grippage et limaille peuvent compromettre le reconditionnement. Envoyez des photos et une description avant l'expédition. L'acceptation dépend des conditions de l'offre, pas uniquement de l'aspect extérieur.

4. État pour le transport

Retirez les liquides, protégez les orifices et les éléments fragiles. Emballez la pièce pour éviter tout mouvement ou écoulement. Joignez le numéro de commande ou de dossier selon les instructions du vendeur.

5. Résultat du contrôle

Le vendeur confirme la réception, vérifie la correspondance et l'état de la pièce, puis communique sa décision. Toute retenue ou tout refus doit être précisément motivé. Le remboursement intégral de la consigne n'est confirmé qu'après le contrôle.

6. Portée du document

Ce document concerne uniquement l'ancienne pièce remise dans le cadre de l'échange. Il ne crée pas d'exclusions de garantie supplémentaires et ne modifie ni les droits de retour du produit acheté ni les droits liés à sa conformité.